

Projet d'établissement



Collège Paul Éluard

3, rue Georges Lyvet - 69 694 Vénissieux - Tél : 04 78 70 16 22 - Email : ce.0691730f@ac-lyon.fr



Introduction

Situé au cœur d'un territoire urbain sensible, le collège Paul Éluard se positionne comme un lieu d'apprentissage, de respect et de développement personnel, où chaque élève trouve les conditions nécessaires pour s'épanouir sur le plan intellectuel, social et culturel. Avec une communauté éducative engagée, l'établissement s'efforce de répondre aux besoins des élèves et des familles, tout en restant fidèle à sa mission fondamentale : offrir à chaque jeune les clés de sa réussite.

Inspiré par les mots de Paul Éluard, "L'avenir est à ceux qui donnent aux autres le plus d'espoir", ce projet d'établissement pour la période 2025-2029 se veut à la fois ambitieux et fédérateur. Il constitue une feuille de route pour les années à venir, affirmant le rôle central du collège comme acteur majeur de l'éducation.

Il est le fruit d'une réflexion collective qui vise à fédérer l'ensemble des acteurs

scolaires autour d'un projet commun afin d'offrir un cadre de vie et d'apprentissage enrichissant, respectueux de la diversité et tourné vers l'avenir.

Dans un contexte éducatif en constante évolution, ce projet met l'accent sur la réussite scolaire de tous les élèves, sans distinction, en valorisant les talents et en soutenant les parcours de chacun. Nous nous engageons à favoriser la transmission de valeurs fondamentales telles que la solidarité, la responsabilité et l'ouverture au monde, tout en encourageant une pédagogie innovante et inclusive.

Le projet d'établissement du collège Paul Éluard se veut un outil dynamique et vivant, qui s'adapte aux enjeux éducatifs et aux besoins spécifiques de notre communauté scolaire. Il repose sur une vision collective, où l'équipe éducative, les élèves et les familles sont des partenaires engagés dans la construction d'un collège à la fois exigeant et bienveillant.

Sommaire

Présentation de l'établissement	5 - 10	Annexes	
Axe 1 : Favoriser les réussites des élèves	11 - 12	Parcours Avenir	18 - 20
Objectif 1 : Renforcer les compétences fondamentales en prenant en compte les différents profils d'élèves		Parcours Citoyen	21 - 23
Objectif 2 : Développer l'ambition scolaire pour favoriser une orientation choisie		Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle	24 - 25
Objectif 3 : Valoriser les compétences individuelles des élèves		Parcours Santé	26 - 27
Axe 2 : Renforcer la dynamique collective	13 - 14	Protocole de prévention et de prise en charge du décrochage scolaire	28 - 30
Objectif 1 : Développer le travail collaboratif au sein de l'équipe éducative		Protocole PHARE	31
Objectif 2 : Renforcer la co-éducation et développer des relations de confiance		Évaluation externe de l'établissement	32 - 42
Objectif 3 : Développer l'engagement collectif des élèves au sein du vivre ensemble			
Axe 3 : Créer un climat scolaire propice aux apprentissages	15 - 16		
Objectif 1 : Renforcer une culture du bien-être et de la bienveillance pour les élèves et les adultes			
Objectif 2 : Encourager des relations basées sur le respect et la coopération pour prévenir les conflits			
Objectif 3 : Former et accompagner les personnels et les élèves			

Présentation de l'établissement

Spécificités



LV2

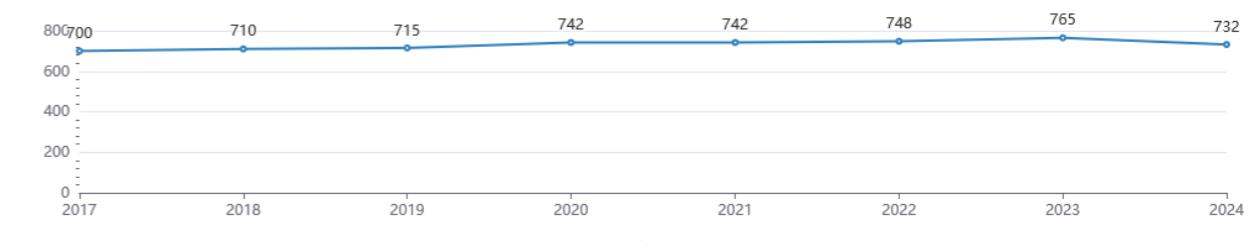
- Espagnol
- Italien
- Allemand

Options

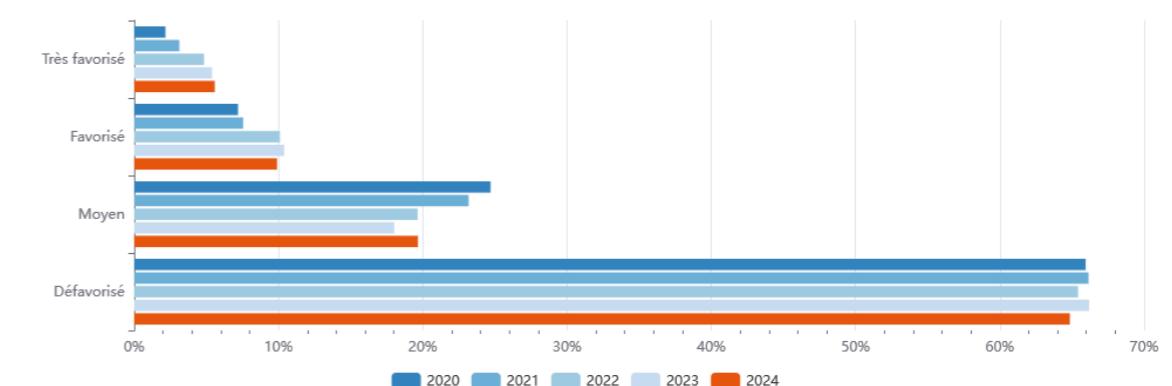
- Latin



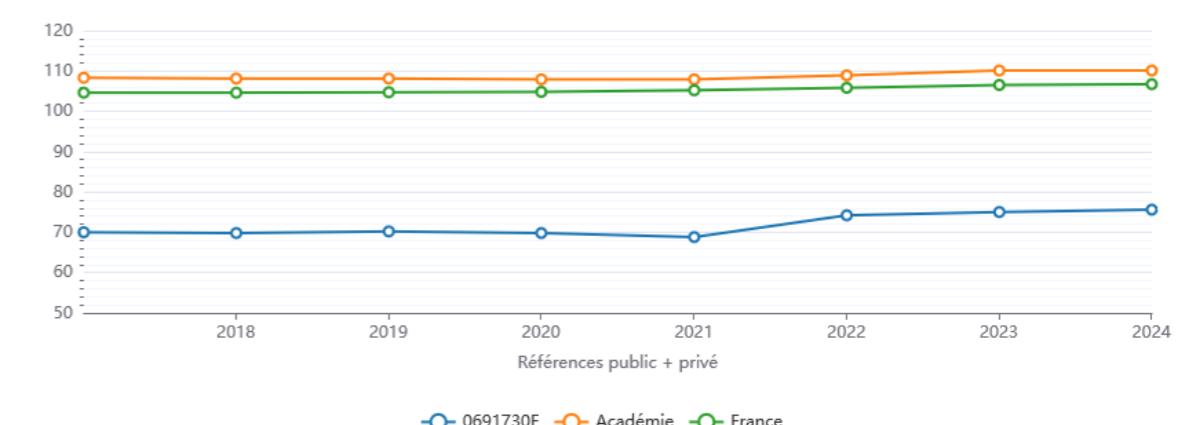
Évolution des effectifs



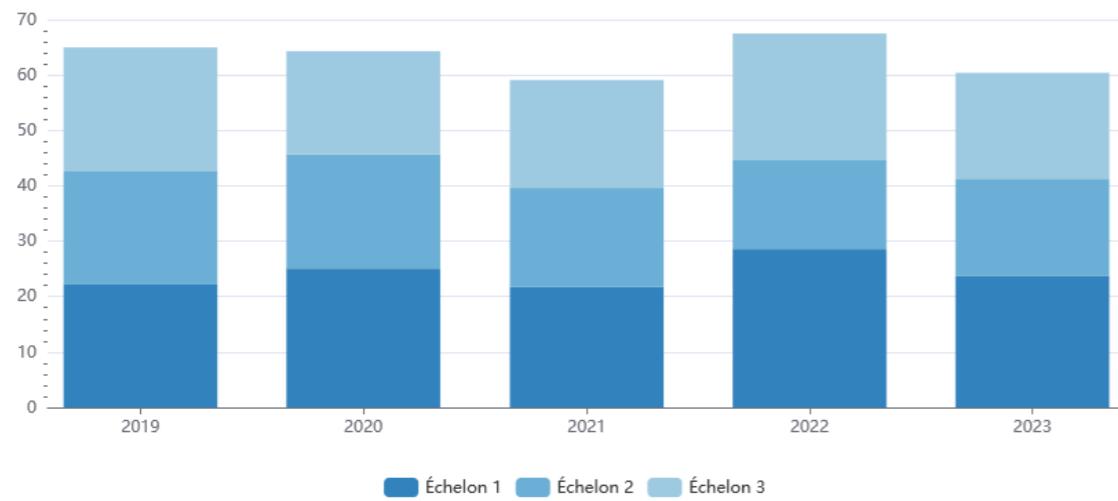
Milieu social des élèves



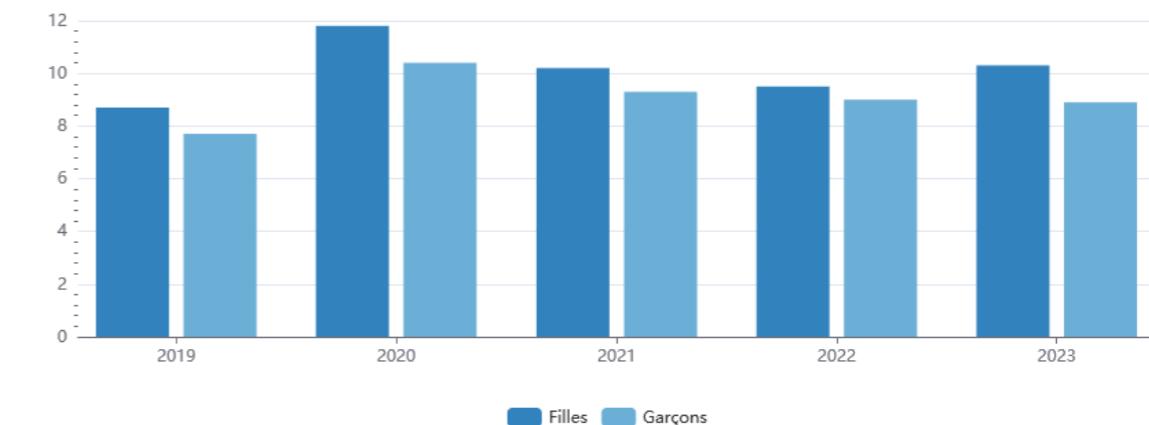
Évolution de l'IPS des élèves



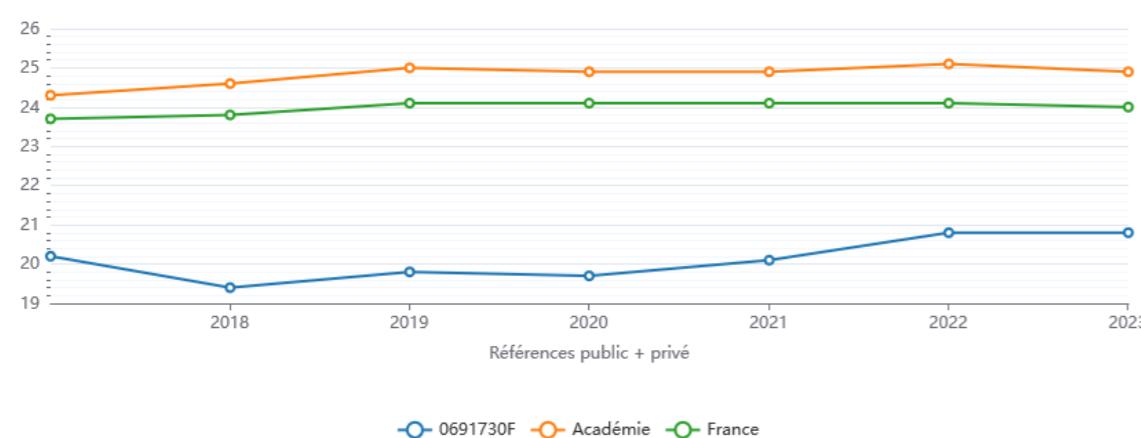
Évolution du taux de boursiers selon l'échelon



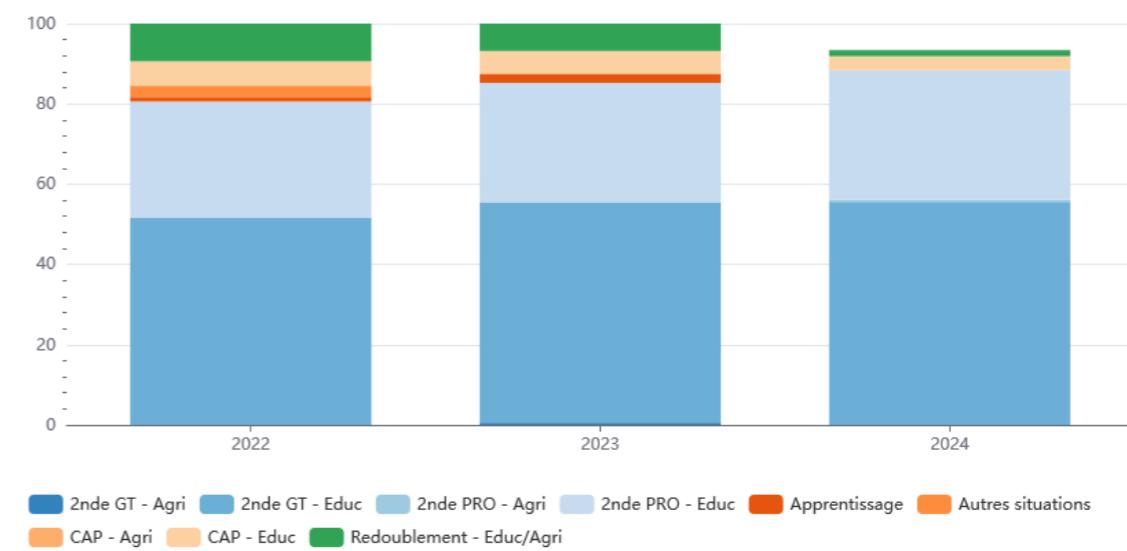
Notes à l'écrit du DNB



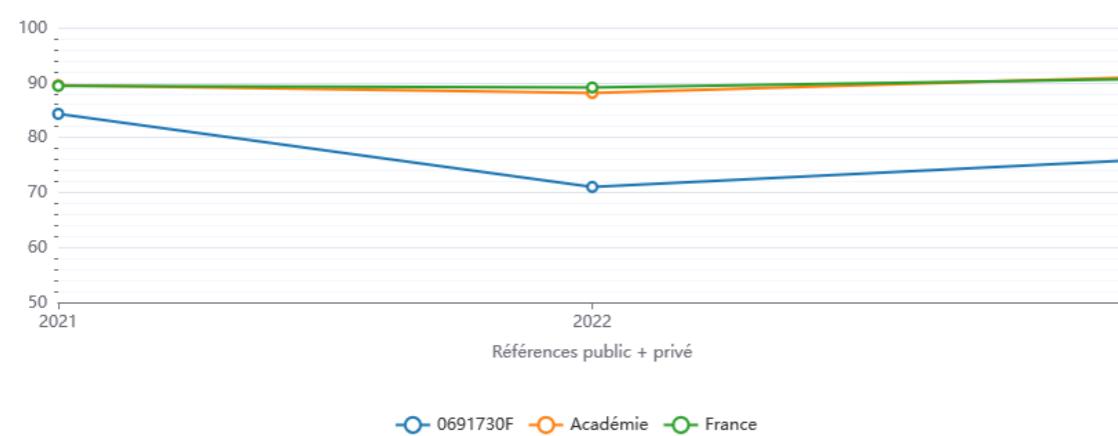
Nombre d'élèves par divisions



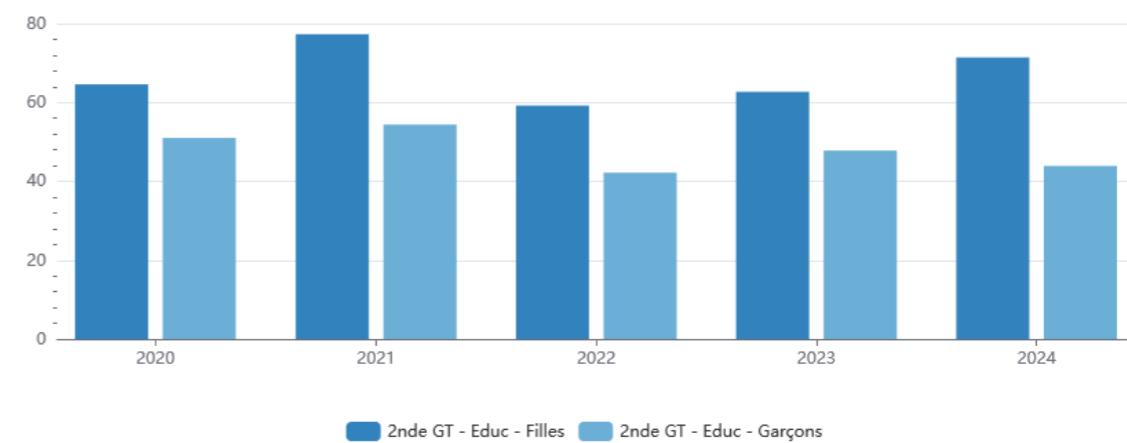
Taux de passage post 3^e



Taux de réussite au DNB (série générale)



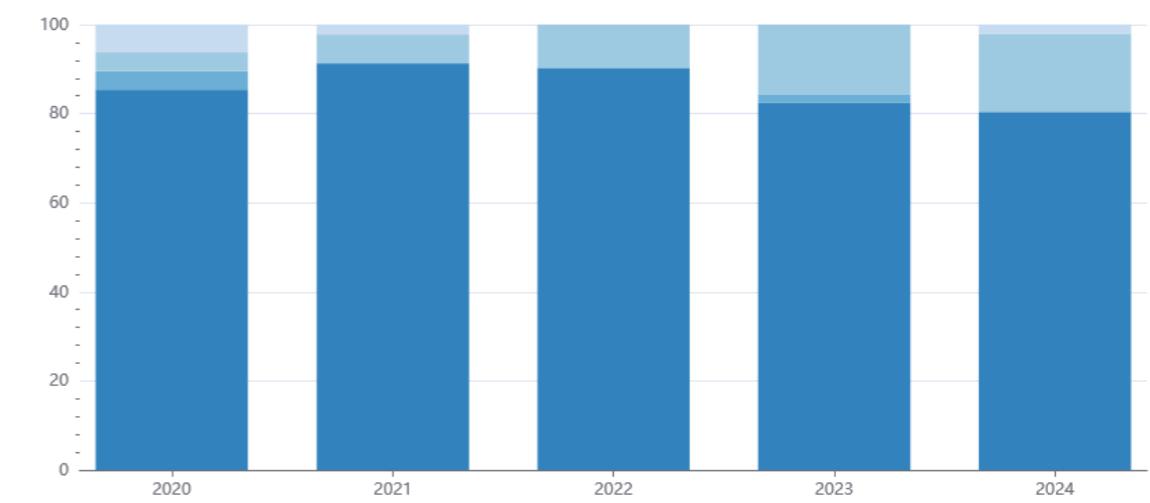
Taux de passage en 2^{nde} GT



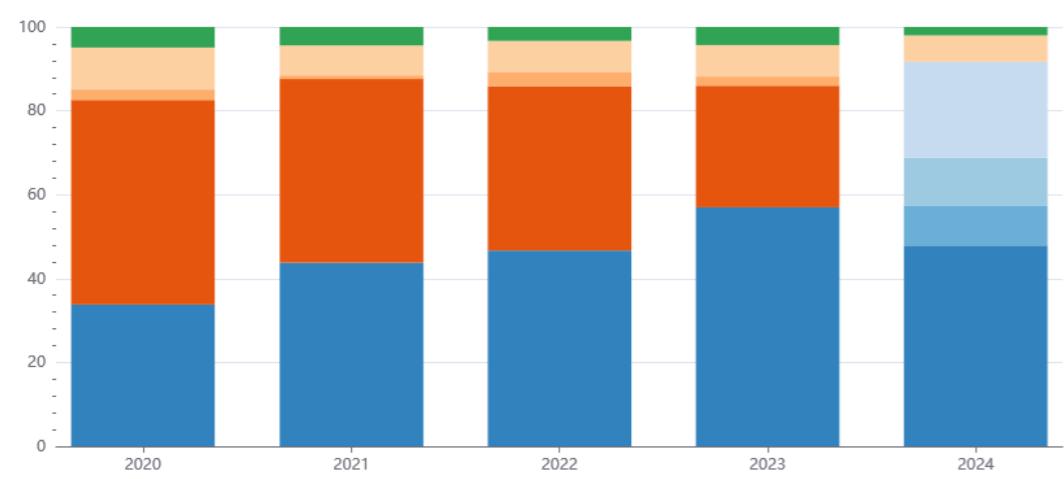
Taux de passage en 2^{nde} Professionnelle



Devenir après la 2^{nde} Professionnelle



Devenir après la 2^{nde} GT



Legend for 2nde PRO paths:

- 1ère Générale
- 1ère ST2S
- 1ère STI2D
- 1ère STMG
- 1ère Technologique (jusqu'en 2023)
- Autre série technologique
- Autres situations
- Redoublement
- Réorientation voie PRO



Axe 1 : Favoriser les réussites des élèves

Objectif 1 :

Renforcer les compétences fondamentales en prenant en compte les différents profils d'élèves

Actions :

- Organiser des projets interdisciplinaires autour de la lecture
- Mettre en place des rituels (lecture, calcul,...)
- Favoriser une liaison inter cycles qui permette de développer des stratégies communes
- Mettre en place des actions pour travailler autour de la méthodologie (apprendre à apprendre, organisation du travail personnel,...), notamment dans le cadre du dispositif Devoirs faits
- Développer l'autonomie des élèves en proposant des ressources complémentaires
- Encourager l'entraide entre pairs
- Renforcer la différenciation pédagogique pour prendre en compte les EABEP
- Encourager les pratiques pédagogiques diversifiées : rituels, innovation, projets de classe, activités inter disciplinaires,...

Objectif 2 :

Développer l'ambition scolaire pour favoriser une orientation choisie

Actions :

- Poursuivre les actions des Cordées de la réussite
- Développer les compétences psycho-sociales en proposant des ateliers
- Encourager la persévérance scolaire et valoriser des modèles positifs de réussite (accepter d'être « bon élève »)
- Proposer des ateliers sur l'orientation dès la classe de 5^e, en collaboration avec des professionnels et des anciens élèves.
- Organiser des visites d'entreprises, des forums des métiers et des stages en milieu professionnel.
- Développer un suivi individualisé pour accompagner les choix d'orientation et valoriser les talents de chaque élève

Objectif 3 :

Valoriser les compétences individuelles des élèves

Actions :

- Rendre visibles les talents ou compétences des élèves hors cadre scolaire : expositions, articles sur le site internet,...
- Accentuer la préparation des élèves aux différentes certifications (PIX, Ev@lang, ASSR,...)
- Engager les élèves dans des concours inter établissements (CNRD, Big challenge, Concours kangourou, défis lecture, Mini entreprise,...)

Indicateurs

- Maîtrise des compétences du cycle 3 et du cycle 4
- Taux de réussite aux examens
- Taux d'affectation post 3^e
- Poursuite d'études N+2
- Nombre d'élèves inscrits au dispositif Devoirs faits et taux d'assiduité
- Taux d'absentéisme
- Nombre d'élèves inscrits dans les Cordées de la réussite
- Repérage des élèves rendant copie blanche ou venant sans matériel
- Nombre d'élèves inscrits dans des concours inter établissements



Axe 2 : Renforcer la dynamique collective

Objectif 1 :

Développer le travail collaboratif au sein de l'équipe éducative

Actions :

- Mettre en place des temps de concertation pour co-construire des projets pédagogiques interdisciplinaires
- Développer les observations croisées entre collègues
- Partager les pratiques pédagogiques pour renforcer la cohérence
- Favoriser les liens entre les disciplines

Objectif 2 :

Renforcer la co-éducation et développer des relations de confiance

Actions :

- Promouvoir les Cafés des parents et améliorer la participation des personnels
- Encourager la participation des parents aux différentes instances de l'établissement
- Inciter les parents à prendre part aux différents temps proposés dans l'établissement : réunions de rentrée, remise des bulletins, entretiens, temps conviviaux,...

Objectif 3 :

Développer l'engagement collectif des élèves au service du vivre ensemble

Actions :

- Développer les initiatives favorisant la mixité, l'égalité filles-garçons
- Valoriser l'engagement citoyen
- Promouvoir chez les élèves une conscience éco-responsable
- Donner de la visibilité aux actions collectives
- Développer les projets renforçant le sentiment d'appartenance au collège
- Renforcer l'adhésion des élèves au principe de laïcité



Indicateurs

- | | |
|--|--|
| - Participation des personnels aux temps de concertation | - Nombre d'incidents liés au non-respect du principe de laïcité et des valeurs de la République |
| - Nombre de projets inter-degrés | - Nombre d'élèves engagés dans les actions citoyennes et récompensés lors de la cérémonie des Petits citoyens d'Eluard |
| - Nombre de parents présents aux Cafés des parents et aux réunions | |
| - Nombre de projets et d'actions autour de la mixité et des relations filles-garçons | |



Axe 3 : Créer un climat scolaire propice aux apprentissages

Objectif 1 :

Renforcer une culture du bien-être et de la bienveillance pour les élèves et les adultes

Actions :

- Poursuivre les dispositifs de lutte contre le harcèlement
- Aménager des espaces calmes et conviviaux pour les élèves : coin zen, pergola...
- Aménager un espace de détente pour les personnels
- Créer des actions conviviales entre adultes (personnels et parents) et élèves : cross, petits déjeuners des 6^e, boisson chaude servie le matin, bal des 3^e...
- Encourager l'inscription des élèves aux activités périscolaires (ateliers, UNSS, École ouverte,...)

Objectif 2 :

Encourager des relations basées sur le respect et la coopération pour prévenir les conflits

Actions :

- Encourager la participation des élèves au CVC
- Valoriser les actions mises en oeuvre autour de la thématique du bien vivre ensemble
- Favoriser les actions de tutorat, d'entraide et de solidarité entre élèves et avec les adultes
- Mettre en oeuvre des actions pour acquérir et consolider les codes sociaux (langage, posture, tenue,...)
- Mener une réflexion autour des sanctions

Objectif 3 :

Former et accompagner les personnels et les élèves

Actions :

- Former les équipes éducatives et les élèves à la gestion des émotions et des conflits, à la communication non-violente
- Instruire les élèves à la démocratie scolaire : formation des délégués, mise en place d'actions lors de la Semaine de la démocratie scolaire, valorisation des initiatives des classes autour de cette thématique



Indicateurs

- Nombre de situations d'intimidations prises en charge
- Nombre d'actions conviviales entre adultes et élèves
- Nombre de rapports d'incidents, d'exclusions de cours
- Nombre de dispositifs d'accompagnement : équipes éducatives, commissions éducatives, tutorats
- Nombre de punitions et de sanctions
- Nombre de conseils de discipline
- Nombre d'activités périscolaires proposées aux élèves
- Nombre d'élèves inscrits aux activités périscolaires
- Nombre d'élèves engagés dans le CVC

PARCOURS AVENIR

Les parcours éducatifs sont inscrits dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

Le Parcours Avenir » s'adresse à **tout élève de la classe de sixième à la classe de troisième**. Il se fonde sur l'acquisition de compétences et de connaissances relatives au monde économique, social et professionnel, **dans le cadre des enseignements disciplinaires et des formes spécifiques d'enseignements diversifiés**. Il s'inscrit dans le cadre du **socle commun**, de connaissances, de compétences et de culture en lien avec les programmes du collège. L'ancrage dans les enseignements doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences et connaissances suffisantes pour se projeter dans l'avenir et faire des choix d'orientation éclairés.

Ce parcours Avenir doit permettre de :

- Comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations ;
- Développer son sens de l'engagement et de l'initiative ;
- Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Il vise ainsi à :

- Rendre les élèves acteurs dans la construction de leur projet d'orientation afin qu'ils aient une meilleure visibilité des procédures, des filières de formation et des choix d'orientation possibles ;
- Approfondir leur connaissance de l'ensemble des métiers (y compris les métiers émergents) ;
- Renforcer le dialogue au sein de la communauté éducative et faire de l'orientation un objet de travail commun dans la conception du parcours et l'élaboration de projets transdisciplinaires ;
- Mieux connaître le tissu économique local en développant des partenariats avec l'ensemble de la société civile pour une meilleure information des élèves.

- Faciliter et développer les échanges entre l'École et les acteurs du monde économique par des conventions locales pour délivrer aux élèves l'information la plus adaptée à leurs besoins

Sa mise en œuvre au collège Paul Eluard :

Niveau	Désignation de l'action
6^{ème}	Groupe de prévention du décrochage scolaire pour assurer un suivi individuel des élèves en voie de décrochage.
5^{ème}	<p>1) Groupe de prévention du décrochage scolaire pour assurer un suivi individuel des élèves en voie de décrochage.</p> <p>2) Découvertes et présentation de 2 ou 3 métiers dans divers secteurs.</p> <p>3) Fiches activités découvertes de l'entreprise (INNOV AVENIR) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découverte de soi • Métiers de l'ère du numérique • Dépasser et déconstruire les stéréotypes • Les codes de la communication
4^{ème}	<p>1) Groupe de prévention du décrochage scolaire pour assurer un suivi individuel des élèves en voie de décrochage</p> <p>2) Fiches activités découvertes de l'entreprise (INNOV AVENIR) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découverte de soi • Les codes de la communication • Dépasser et déconstruire les stéréotypes • Déjouer les stéréotypes <p>3) Présentation de la classe de 3[°] Prépa métiers</p> <p>4) Rendez-vous d'orientation concertée pour les élèves intéressés par la classe de 3[°] Prépa métiers</p>

3^{ème}	<ol style="list-style-type: none"> 1) Groupe de prévention du décrochage scolaire pour assurer un suivi individuel des élèves en voie de décrochage 2) Séquence d'observation en milieu professionnel (stage 3^{ème}) 3) Journées portes ouvertes des lycées / mini stages en lycées professionnels 4) Visites d'entreprises (SNCF, Veolia, SERFIM...) 5) Soirée de présentation de l'orientation post 3[°] (voie générale et professionnelle) 6) Séquence Job Interview (3e) : travail métiers, annonces, lettre de motivation, entretien d'embauche. 7) Intervention de la Psy EN en classe pour présenter les voies d'orientation 8) Lutte contre les stéréotypes et mixité des métiers 9) Participation à des forums 10) Séances d'Ecole ouverte : travail sur le projet, connaissance de soi et interventions de partenaires 11) Entretiens et suivi individuel des élèves pour les aider à élaborer leur projet d'orientation 12) Rendez-vous d'orientation concertée
------------------------	--

PARCOURS CITOYEN

Les parcours éducatifs sont inscrits dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

Au collège Paul Eluard, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Objectifs du parcours citoyen

Le parcours citoyen de l'élève est inscrit dans le projet global de formation de l'élève. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information, et participant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques.

Le parcours citoyen permet d'aborder les grands champs de **l'éducation à la citoyenneté** :

- La transmission des valeurs républicaines et du principe de laïcité ;
- La culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel ;
- La lutte contre toutes les formes de discriminations et en particulier la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, notamment à travers l'ouverture sur l'Europe et le monde ;
- La prévention et la lutte contre le harcèlement ;
- La lutte contre l'homophobie ;
- L'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- L'éducation aux médias et à l'information.

- L'éducation à la défense

Le parcours citoyen de l'élève repose sur :

- Des connaissances dispensées dans le cadre des enseignements ;
- Des rencontres avec des acteurs ou des institutions à dimension citoyenne ;
- Des engagements dans des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne.

Ce parcours prend également appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'établissement. Il se bâtit enfin en lien étroit avec l'ensemble des partenaires du collège.

Le parcours citoyen dans le cadre des enseignements

Ainsi le collège Paul Eluard est un lieu d'apprentissage de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté par :

- La sensibilisation à l'explicitation du droit qui régit les actes et les règles élaborées au sein des instances scolaires ;
- L'exercice de responsabilité au sein des instances scolaires et de l'association sportive ;
- L'engagement dans des actions liées aux projets du collège.

Sa mise en œuvre au collège Paul Eluard :

6°	Les avions de la laïcité (toutes les classes) Projet Ruche (une classe) Tri des Déchets – Sortie au Parc des Minguettes (toutes les classes)
5°	Journée Non au Harcèlement (toutes les classes) Piles solidaires (volontaires) Fresque du Climat (toutes les classes) Plastique à la loupe (certaines classes) Projection de Wadjda (toutes les classes) Projet DAAC « Lutter contre le racisme et l'antisémitisme » (une classe)
4°	Passeport EducDroit (toutes les classes) Passeport EducFi (deux classes) Oral Citoyen (toutes les classes) « Croire et savoir » (toutes les classes)

	<p>Interventions dans le cadre de la Semaine de la Presse (une classe)</p> <p>POUCEEC – Parcours Ouverts et Compétences pour l'Education à l'Esprit Critique (une classe)</p>
3°	<p>Concours National de la Résistance et de la Déportation (volontaires)</p> <p>Prix de l'Association des Rescapés de Montluc (volontaires)</p> <p>Visite du Mémorial de la Prison Montluc (toutes les classes)</p> <p>Tutorat en direction des élèves en Devoirs Faits (volontaires)</p>
Multi niveaux	<p>CVC (volontaires)</p> <p>Participation aux commémorations du 11 novembre et du 8 Mai (volontaires)</p> <p>Club Journal (volontaires)</p> <p>Club Potager (volontaires)</p> <p>Participation à la distribution de chocolat chaud (volontaires)</p> <p>Ambassadeurs Non au Harcèlement (volontaires)</p> <p>AMAP (volontaires)</p> <p>Journée de la Gentillesse (volontaires)</p> <p>Journée de la Mobilité (volontaires)</p> <p>PSC1 (cycle 4) (volontaires)</p>

PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Les parcours éducatifs sont inscrits dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

Le « Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle » a pour ambition de favoriser l'égal accès de **tous les élèves** à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Il est inscrit dans le projet global de formation de l'élève défini par le **socle commun** de connaissances, de compétences et de culture et opérationnalisé par les **programmes de cycle**.

Il représente l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Le **P.E.A.C** repose sur les trois champs indissociables de l'éducation artistique et culturelle qui en constituent les trois piliers :

- des **rencontres** : rencontres, directes et indirectes, avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion... ;
- des **pratiques**, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés ;
- des **connaissances** : appropriation de repères ; appropriation d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Sa mise en œuvre au collège Paul Eluard :

6°	<p>Spectacles vivants (théâtre de Vénissieux)</p> <p>Classes PAC (théâtre de Vénissieux / compagnie Stylistik /Traction avant / Constellation...)</p> <p>Musée des Beaux-arts</p>
5°	<p>Classe PAC (appel à projet DAAC)</p>
4°	<p>Atelier artistique musique électronique (Ecole de musique Jean Wiener)</p>
3°	<p>Spectacles vivants (Maison de la danse Lyon 08, Opéra)</p> <p>Atelier artistique musique électronique (Ecole de musique Jean Wiener)</p>
Multi niveaux	<p>Collège au cinéma (Cinéma Gérard Philippe)</p> <p>Chorale (ARCIS - Association pour la Rencontre des Choristes et Instrumentistes du Second degré)</p> <p>Parcours du spectateur pour les élèves de la chorale (théâtre de Vénissieux)</p> <p>Biennale d'arts contemporains</p> <p>Médiathèque Lucie Aubrac (Vénissieux)</p> <p>Visite au Musée des Confluences</p> <p>Goethe-Institut Lyon</p>

PARCOURS SANTE

Les parcours éducatifs sont inscrits dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

Le **parcours éducatif de santé** prépare les élèves à prendre soin d'eux-mêmes et des autres, à devenir des citoyens responsables en matière de santé individuelle et collective.

Il vise à renforcer les attitudes favorables à la santé par les activités pédagogiques et éducatives qui s'inscrivent dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et des éducations transversales.

Sa mise en œuvre au collège Paul Eluard :

6°	Petit déjeuner au collège
	Intervention hygiène et santé (infirmière et assistante sociale) : « En forme pour ma 6 ^e »
	Système digestif, équilibre alimentaire, conservation des aliments (sciences)
	Système reproducteur, puberté (sciences)
	Education à la vie affective, sexuelle et relationnelle : Comprendre les changements liés à la puberté (identifier les émotions chez soi et chez les autres, identifier et appréhender les changements physiques, physiologiques et psychologiques liés à la puberté).
5°	Système digestif (SVT)
	Sécurité optique et électrique (PC)
	Education à la vie affective, sexuelle et relationnelle : Identifier les stéréotypes de genres (identifier, prendre conscience/connaissances des stéréotypes de genre, en débattre et les dépasser).
4°	Système nerveux (SVT)
	Danger de certains gaz (PC) à mettre en lien avec système nerveux en SVT
	Système reproducteur (SVT)
	Sécurité optique et électrique (PC)
	Sécurité acoustique
	Intervention du service sanitaire sur le sommeil et les écrans

	Education à la vie affective, sexuelle et relationnelle : Identifier les sphères publiques et privées.
3°	<p>Intervention 1000 chercheurs dans les écoles (maladies génétiques et thérapies géniques)</p> <p>Intervention Sanofi (vaccination)</p> <p>Système immunitaire (SVT)</p> <p>Danger des acides (PC)</p> <p>Education à la vie affective, sexuelle et relationnelle : la notion de consentement</p>
Multi niveaux	<p>Cross du collège</p> <p>Chocolat chaud</p> <p>Café des parents : Hygiène de vie et réussite scolaire</p> <p>AMAP</p> <p>Potager et ruche du collège</p> <p>Pictogrammes (sciences)</p> <p>Vaccination HPV</p> <p>Dispositif PHARE en place et lutte contre les intimidations en milieu scolaire</p>

Protocole de Prévention et de Prise en Charge du Décrochage Scolaire

Objectifs :

- Développer la persévérance scolaire
- Identifier les élèves à risque de décrochage scolaire.
- Mettre en place des actions préventives et curatives pour maintenir les élèves dans la scolarité
- Mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs, sociaux et familiaux.

➤ Étape 1 : Identification des élèves à risque

✓ **Signaux d'alerte :**

- Absences répétées ou non justifiées.
- Baisse significative des résultats scolaires.
- Perte de motivation ou désengagement en classe.
- Difficultés relationnelles avec les pairs ou les enseignants.
- Problèmes personnels identifiés (familiaux, sociaux, de santé).

✓ **Outils utilisés :**

- Outils Pronote : Onglet « Décrochage », récapitulatif des absences, des punitions, sanctions, incidents
- Résultats
- Conseils de classe.
- Observations des enseignants et des membres de la Vie scolaire.

➤ **Étape 2 : Analyse de la situation**

1. **Signalement :**

Tout membre de l'équipe éducative peut signaler un élève en difficulté au CPE, au professeur principal ou au référent Décrochage scolaire.

2. **Présentation de la situation au GPDS** par un membre de l'équipe éducative

3. **Entretien individuel avec l'élève :**

Conduit par le professeur principal, le CPE, la Psy EN, l'Infirmière, l'AS ou un autre adulte référent pour comprendre les raisons des difficultés (scolaires, personnelles ou autres).

4. **Equipe éducative** : pour établir un dialogue avec les responsables légaux, recueillir leur point de vue et envisager des solutions conjointes.

5. **Commission Absentéisme**

➤ **Étape 3 : Mise en place des actions**

✓ **Mesures pédagogiques :**

- Mise en place d'un PPRE
- Mise en place d'une fiche de suivi
- Tutorat par un enseignant référent ou un AED
- Aménagements pédagogiques dans la classe
- Inscription au dispositif Devoirs faits

✓ **Mesures éducatives :**

- Participation à des activités périscolaires au sein de l'établissement (ateliers, AS, ...)
- Implication dans la vie de l'établissement (missions de responsabilité, CVC, ...)
- Valorisation de toutes les réussites

✓ **Mesures sociales :**

- Accompagnement par l'assistante sociale en cas de difficultés familiales ou économiques.
- Orientation vers des structures extérieures si besoin (PAEJ, éducateurs).

✓ **Partenariats extérieurs :**

- Mobilisation de la MLDS via l'IFPS
- Implication de la Cité éducative, du PRE, des structures municipales, ...

➤ Étape 4 : Suivi et évaluation

Bilan régulier : Réunions périodiques avec l'équipe éducative et la famille pour évaluer les progrès.

➤ Étape 5 : Prévention globale

- **Sensibilisation des élèves** : Ateliers sur l'estime de soi, la gestion du stress, et la motivation.
- **Formation des personnels** : Sessions sur la gestion des élèves en difficulté, la persévérance, les compétences psycho sociales, la prévention du décrochage.
- **Engagement collectif** : Implication des élèves dans des projets collaboratifs et valorisation du sentiment d'appartenance au collège.

➤ Responsables de la mise en œuvre :

- **Coordination générale** : Chef d'établissement et son adjoint.
- **Suivi quotidien** : CPE, équipes éducatives, membres de la Vie scolaire, AS, Psy EN, infirmière, RDS
- **Ressources externes** : MLDS, MDA, partenaires locaux

PROTOCOLE DE LUTTE CONTRE

LE HARCELEMENT ENTRE PAIRS

AU COLLÈGE PAUL ELUARD

Ce protocole s'inscrit dans le Plan de Prévention des violences et du harcèlement (PPVH)



DETECTER

1 Je détecte une situation d'intimidation



Lorsque l'adulte repère une situation de violence, un élève se fait insulter, moquer, frapper, ce n'est peut-être pas la première fois que cela arrive pour cet élève. On émet l'hypothèse qu'il est éventuellement victime d'intimidation, qu'il est pris pour cible. L'adulte peut aussi repérer un élève qui est souvent seul, qui s'isole volontairement du groupe en allant toujours au CDI, à l'infirmerie, vers les AED... On émet aussi l'hypothèse qu'il peut-être la cible d'intimidation.

ALERTER

3 Je contacte la coordinatrice de la CBVE



L'assistante sociale Christelle SAGBO est la coordinatrice de la cellule de traitement des situations d'intimidations. La direction reste responsable du traitement des situations et de l'application des protocoles. L'adulte informe par mail la coordinatrice christelle.sagbo@laclasse.com ou se rend directement à son bureau et lui transmet ses observations et constats. La coordinatrice peut avoir été également saisie par un parent, ou par l'élève lui-même.

S'INTERROGER

2 Je ne reste pas avec des doutes ou des suspicions.



Ce que l'adulte a constaté s'est peut-être produit plusieurs fois dans la journée ou dans la semaine. Si les violences sont répétées, il y a une situation d'intimidation.

TRAITEMENT

4 Comment intervient la CBVE ?



La coordinatrice nomme :

*Un membre de la CBVE qui appartient à l'équipe médico-psycho-socio qui va recevoir en entretien la cible. Les entretiens auprès des élèves cibles peuvent durer un certain temps, avec une prise en charge sur du long terme (veille durant l'année scolaire).

*Des membres de la cellule qui recevront en entretien les élèves intimidateurs via la méthode de la préoccupation partagée.

AUTRE METHODE SI INTIMIDATION AGGRAVEE/VIOLENCE PHYSIQUE/ DEPOT DE PLAINE/CYBER HARCELEMENT

La coordinatrice, après concertation avec les membres de la CBVE, peut prendre la décision d'abandonner la MPP s'il s'avère au regard des entretiens que la situation est plus grave, le **PROTOCOLE DE TRAITEMENT NATIONAL NAH S'APPLIQUERA**.

LA CELLULE BIEN VIVRE ENSEMBLE (CBVE)

Utilise la MPP : Méthode de la préoccupation partagée

Les entretiens sont brefs entre 2 à 3 min.

Etape 1 : on recherche la préoccupation de l'élève

Etape 2 : l'élève doit faire une suggestion pour participer à la résolution de la situation.

Entretien de suivi quelques jours plus tard : entretien qui vient vérifier si l'élève intimidateur a pu mettre en action sa suggestion.

Le membre de la cellule qui accompagne la cible prendra contact rapidement avec ses parents. Les parents des intimidateurs ne sont pas informés dans un premier temps. Ils seront informés si leurs enfants poursuivent les intimidations.

LEXIQUE

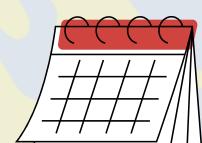
Harcèlement : intimidation car il faut agir avant que cela ne devienne du harcèlement

Elève harcelé : cible

Elève harceleur : élève intimidateur (IP)

Elève témoin : élève intimidateur témoin (IP témoin)

CBVE : Cellule Bien Vivre Ensemble



15 JOURS DE TRAITEMENT DE LA SITUATION

Rapport d'évaluation externe

Collège Paul Éluard – Vénissieux RNE : 0691730F – octobre 2022



Table des matières

Résumé	2
1. Modalités de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe	3
1-1 L'auto-évaluation	3
1-2 L'évaluation externe	3
2. Caractéristiques et contexte de l'établissement	5
3. Mise en perspective par domaine	6
Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement	6
Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire	7
Domaine 3 - Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement	8
Domaine 4 - L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial	8
4. Bilan global et perspectives	9
5. Modalités de suivi et d'accompagnement	10

Résumé

Implanté dans la cité des Minguettes de Vénissieux, le collège Paul Eluard est un établissement au maximum de sa capacité d'accueil avec 30 divisions et 760 élèves. Il se caractérise par une architecture morcelée en plusieurs bâtiments. Malgré une implantation très urbaine, l'établissement dispose d'une cour vaste et d'espaces verts. Il bénéficie d'une desserte par les transports publics facilitante pour les familles. Il propose une offre de formation de : 4 langues vivantes et 1 langue ancienne, une section bilangue, une section sportive Futsal, une Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire et une Unité Pédagogique pour Élèves Allophones nouvellement Arrivés UPE2A. Il est au cœur d'un réseau d'éducation prioritaire et de la cité éducative « Minguettes/Clochettes ».

L'établissement se distingue par des locaux propres et bien entretenus répartis en 4 bâtiments contraignant considérablement la communication durant le temps scolaire. Le restaurant scolaire est confortable et permet d'accueillir les 20% de demi-pensionnaires de l'établissement ainsi que les demi-pensionnaires du collège voisin Elsa Triolet. La cuisine est élaborée sur place.

L'équipe enseignante est composée de 70 personnes dont l'âge moyen est de 35 ans avec une grande stabilité sur poste.

Depuis le mois de mai 2022, une nouvelle principale a été nommée, et, à la rentrée 2022, l'équipe vie scolaire a été renouvelée avec l'installation d'un poste supplémentaire de CPE. Ce renforcement de l'équipe vie scolaire est un vrai soutien à l'accompagnement des élèves.

Tous les personnels expriment un réel plaisir à venir travailler au collège car ils y trouvent du sens. En outre, ils aspirent tous à un retour à un cadre identifié avec un fonctionnement hiérarchique clair et stabilisé (direction, vie scolaire, gestion) tant au niveau des postes que des personnes.

Plusieurs indicateurs mettent en avant la grande fragilité sociale et scolaire des élèves mais aussi leurs difficultés d'orientation.

L'évaluation externe a établi que le collège, sous la conduite de la nouvelle équipe de direction qui est très à l'écoute des besoins, a engagé un travail à court, moyen et long termes dans une stratégie de reconstruction pour retrouver un « bien vivre ensemble » des personnels.

Les 3 axes de travail recommandés :

- Récréer du lien et reconstruire la confiance entre les adultes ;
- Œuvrer en équipe pour des pratiques pédagogiques visant à répondre aux besoins de chaque élèves, en s'appuyant sur les attendus des programmes scolaires en matière de compétences et d'accompagnement ;
- Conforter le travail collectif et collaboratif au sein des équipes par un maillage de projets pour fédérer et responsabiliser les élèves dans leurs différents apprentissages

1. Modalités de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe

1-1 L'auto-évaluation

Présentation du dispositif aux membres de la communauté éducative et organisation du travail collaboratif

- En 2020, le processus est refusé en bloc par l'équipe éducative
- En 2021, le processus est relancé avec succès mais prend appui seulement sur une partie de l'équipe éducative.
2 domaines (1 et 2) sont investis par des groupes de travail sur la base du volontariat. Les domaines 3 et 4 sont pris en charge par l'équipe de direction qui sollicite les acteurs selon les besoins de l'analyse.
- Le rapport d'auto-évaluation est rendu en février 2022 et une première programmation de visite est envisagée en avril 2022. Une intrusion violente perturbe le planning qui ne peut être tenu.

1-2 L'évaluation externe

→ Composition du groupe :

- Léo Congiu, principal Adjoint du Collège Vaugelas de Meximieux
- Marie Laure Jalabert, IA-IPR d'histoire géographie
- Myriam Mazoyer, IEN de l'enseignement technique du 2nd degré, coordonnatrice de l'équipe d'évaluateurs

→ Les points d'observation retenus suite à l'analyse du dossier

Domaine 1 – apprentissage et parcours des élèves, enseignement

- La population scolaire et la gestion de l'hétérogénéité, accompagnement des élèves :
 - Pratiques pédagogiques dans les ½ groupes,
 - Accompagnement des élèves (devoirs faits, AP, ...),
 - Prise en charge des élèves en difficultés, % d'élèves en retard
- Les pratiques pédagogiques :
 - Aménagement des classes et mobiliers scolaires,
 - Pratiques collaboratives entre élèves,
 - Pratiques collaboratives dans les équipes
- La place du numérique dans et hors la classe pour favoriser les apprentissages
- La place de l'évaluation dans la stratégie pédagogique et dans les pratiques de classe
- La liaison école/collège : Mise en œuvre du cycle 3 et la liaison collège lycée
- Le repérage des choix pédagogiques pour la répartition de la DHG et l'utilisation de la marge

Domaine 2 - Vie et bien être de l'élève - Climat scolaire

- Les effets des dispositifs installés sur le climat scolaire
- Les pratiques de classe sur le climat scolaire
- L'impact du bâti sur le climat scolaire
- La restauration scolaire
- Les temps hors la classe : entrée et accueil des élèves, montée en classe, récréation, pause méridienne, ...
- Les dispositifs d'égalité fille/garçon

Domaine 3 - Acteurs, fonctionnement et stratégie de l'établissement

- La dynamique lancée en matière de politique éducative
- Le GPDS, ses actions, ses liens avec l'équipe enseignante
- Le rôle du gestionnaire dans la vie de l'établissement et le pilotage des agents
- Les liens entre vie scolaire et agents
- La vie des instances (conseil école/collège, conseil pédagogique, CESC, CVC, CA, ...)
- L'inclusion scolaire : La place du PIAL, la relation AESH et équipe éducative
- La place du service médico-social
- La place du CDI
- La place du service d'orientation

Domaine 4 - l'établissement dans son environnement

- La vie de la liaison école/collège et de la liaison collège lycée
- La dynamique de travail partenariale dans le bassin
- Les partenariats extérieurs installés ou en projet
- La place et le rôle du référent culture
- La répartition des IMP pour les différents projets ou missions

➔ Date et durée de la visite, nombre d'entretiens (planning des rencontres et des échanges)

MERCREDI 5 OCTOBRE 2022				
Horaires	Durée	Activités	Évaluateurs	Lieu
7h45	15'	Observation de l'entrée des élèves à la 1 ^{ère} heure	MM MLJ	Entrée des élèves
8h00	15'	Entretien CE	Tous	
8h15	45'	Rencontre avec l'équipe de direction élargie : CE + CE Adj + CPE	tous	Bureau de la principale
9h00	30'	Entretien avec les agents	LC	Bât ADM Salle de réunion 1 ^{er}
9h00	30'	Infirmière + AS	MLJ	Infirmerie
9h00	30'	Rencontre avec une élue : Mme Forestier	MM	Bât ADM Salle de réunion 1 ^{er}
9h30	30'	Enseignants non membres du conseil pédagogique Mme Nacrier – Mme Roche – Mme Turan – M. Amour -	Tous	Bâtiment administratif Salle de réunion 1 ^{er} étage
10h à 10h30	30'	Séance de français : Mme Fauquembergue 5 [°] 1	Chaque évaluateur observera 4 séances	207
		Séance UPE2A Mme Roche		116
		Séance avec une AESH : Mme Fraisse en français		112
10h30 à 11h	30'	Séance d'EPS Mme Raba 6 [°] 2		LC
		Séance d'espagnol Mme Garcia 5 [°] 2		216
		Séance en technologie M. Sadouki 3 [°] 1		SC4
11h à 11h30	30'	Séance Physique-Chimie M. Lagrange 4 [°] 5		SC
		Séance d'arts plastiques : M. Mathé 6 [°] 6		salle d'arts plastiques
		Séance en ½ groupe Français M. Leydier 3 [°] 5 gr B		201
11h30 à 12h	30'	Séance d'histoire-géographie M. Rolly		108
		Séance de maths Mme Lalitte 4 [°] 8		101
		Séance en ½ groupe Anglais : Mme Turan 4 [°] 1 gr A		206
12h00	30'	Rencontre avec les familles	Tous	Bât ADM Salle de réunion 1 ^{er}
12h30	20'	Visite de l'établissement Point en fin de ½ journée avec le chef d'établissement	Tous	

JEUDI 6 OCTOBRE 2022				
Horaires	Durée	Activités	Évaluateurs	Lieu
8h00	60'	Rencontre avec les enseignants membres du conseil pédagogique : Mme Ouada, M. Lefebvre, Mme Muhamajeri, M. Leydier, Mme Ollieu, M. Zaragori, Mme Sapet, Mme Lazarevic, Mme Essoloh, M. Sadouki, Mme Raba, M. Mme Joriot.	Tous	Bât Adm - Salle réunion 1 ^{er}
8h30	30'	Rencontre avec les secrétaires	LC	
9h	30'	Rencontre avec des élèves	LC LMJ	Bât Adm Salle réunion RC
	30'	Rencontre avec le professeur documentaliste Mme Ouada	MM	CDI
9h30	30	Rencontre avec les référentes décrochage scolaire dont 1 en visio	Tous	Bât Adm Salle réunion RC
10h05	30'	Rencontre avec les CPE + AED (4)	Tous	Bureau CPE
10h35	30'	Rencontre avec la Psy EN	Tous	Bureau Mme Dorogi
11h05	55'	Temps concertation équipe évaluatrice	Tous	Bât Adm Salle réunion RC
12h	50"	Pause déjeuner et Observation du service de restauration	Tous	
12h50	25'	Observation de club méridien : Club potager Mme Teyssier	Tous	Potager
13h00	25'	Rencontre avec les éco-délégué/e.	MLJ MM	Bât Adm Salle réunion RC
	25'	Rencontre avec les référentes devoirs faits Mme Bernigaud / Mme Raba	LC	Bât Adm Salle réunion 1 ^{er}
13h30	30'	Observation « Devoirs faits » M. avec M. Sadouki	MLJ	SC4
	30'	Rencontre avec un partenaire associatif : Educateurs de la Sauvegarde	LC	Bât Adm Salle réunion 1 ^{er}
	30'	Séance dans le dispositif ULIS : Mme Augustin	MM	202
14h00	1h20	Temps de concertation de l'équipe évaluatrice	Toute l'équipe	Bât Adm Salle réunion
15h20	15'	Observation de la récréation	Tous	
15h35	1h	Temps de concertation de l'équipe évaluatrice	Tous	
16h30	45'	Entretien avec le chef d'établissement	Tous	Bureau du principal

➔ Restitution date, public présent, climat

- Jeudi 10 novembre 2022 : Présentation et échanges avec l'équipe de direction sur les conclusions
L'équipe de direction a adhéré au tableau dressé par la présentation des points forts, des points d'attention, des marges de travail et des propositions d'actions.
- Lundi 9 janvier 2023 : Restitution devant les membres du CA élargi
La restitution devant le CA s'est déroulée dans un climat serein devant 9 enseignants, les familles prévenues tardivement n'ont pas pu être présentes. Aucun désaccord n'a été manifesté quant aux conclusions de l'évaluation externe.
Un temps d'échange riche et ouvert a eu lieu à l'issue de la présentation, faisant émerger des besoins de travail collectif pour :
 - améliorer les usages du numériques et l'aménagement des classes,
 - développer des routines explicites de travail pour apprendre à apprendre,
 - poursuivre le travail débuté autour des compétences psychosociales.

2. Caractéristiques et contexte de l'établissement

L'établissement est catégorisé REP+.

Caractéristique de la population scolaire

La population scolaire est en hausse constante depuis 2017 pour atteindre ce jour 760 élèves. Le nombre d'élève moyen par section est d'environ 25 élèves, ce qui est le maximum le REP+.

L'indice de position sociale est stable depuis 4 ans et tourne autour de 70 alors que l'indice académique moyen pour ces mêmes années est de 107. Les CSP des élèves de l'établissement sont très défavorisés. Toutefois 30 à 40% des CSP ne sont pas connues.

En 2021, seul 24% des élèves sont demi-pensionnaires et 64,6% des élèves résident dans un quartier « politique de la ville ». Le taux de boursiers est des 59,2% pour l'année 2021 alors que le taux académique est de 23,3%.

Performance

Le pourcentage des élèves avec un retard d'un an à l'arrivée en 6^{ème} a baissé de 7 points en 5 ans mais reste toujours supérieur à la moyenne académique (9,9% contre 4,3%) et les résultats aux évaluations 6^{ème} sont inférieurs à ceux de l'académie. Le score moyen en mathématiques est de 234,0 (259,3 au niveau académique) et 242,5 en français (265,9 au niveau académique). Si les performances ces dernières années ont progressé, elles demeurent en-deçà des attendus.

Le pourcentage des élèves en retard en fin de 3^{ème} est de 13 points supérieurs à celui de l'académie. (22,2 % contre 9,2%).

Les résultats du DNB se sont dégradés constamment depuis 2018 (94% de taux de réussite à 84% en 2021) et ils restent toujours en deçà des attendus.

L'indice de valeur ajoutée est très bon avec un taux supérieur à 80%.

Les résultats au DNB sont en baisse de 10 points par rapport à la situation avant la pandémie : peu de résultats de très bon niveau, peu de mention mais une augmentation des notes moyennes.

Personnels et moyens

Une forte augmentation du nombre d'enseignants est constatée. Les personnels en temps partagés ou en temps partiel sont plus nombreux.

L'équipe de vie scolaire a été renforcée à la rentrée 2022 par un 3^{ème} poste de CPE mais sans garantie de pérennisation.

2 ETP sont attribués pour la gestion administrative à la rentrée 22 dont une contractuelle sans garantie de pérennisation.

L'équipe des ATSS est composé de 5 agents par jour, d'un agent d'entretien, et du personnel de cuisine.

Orientation

- Les redoublements restent importants mais sont en diminution, les filles redoublent plus que les garçons.
- Les filles sont plus nombreuses à passer en 2^{nde} générale.
- Le passage en 2^{nde} GT est en dessous des résultats du département mais en nette progression + 17% pour les filles +14% pour les garçons entre 2019 et 2021
- L'orientation en fin de 3^{ème} sur le 1^{er} vœu est de 16,7% (contre 39,4% dans l'académie) en 1^{ère} année de CAP, 70,4% (contre 89,5% dans l'académie) en seconde GT et 41,3% (contre 64,2% dans l'académie en seconde professionnelle)
- La majorité des élèves vont dans les établissements voisins : Lycée Jacques Brel, Lycée Monplaisir, LP Marcel Sembat ou LP Casanova à Givors.
- Après la seconde, il y a une difficulté à poursuivre en première générale, beaucoup d'élèves partent dans l'enseignement technologique à l'issue de la seconde.
- Les résultats de réussite en CAP sont satisfaisants pour les élèves orientés dans ces sections.

3. Mise en perspective par domaine

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Points forts

- Un dialogue et un investissement des équipes éducatives pour un travail collectif sur les règles de vie au sein de l'établissement.
- Une relation de confiance est installée entre les adultes et les élèves.
- Une bonne tenue de classe avec un respect entre les élèves et les enseignants.
- Une confiance certaine existe entre les adultes.
- L'évaluation sur le niveau de 6^{ème} est uniquement par compétences, puis lors du cycle 4, une double évaluation par note et par compétences est installée.
- Un travail conséquent sur l'orientation est réalisé par les PP de 3^{ème} de la PSY-EN ainsi que la référente parcours avenir.
- Un projet est développé pour anticiper l'orientation dès la classe de 4^{ème} avec une entreprise tutrice de chaque classe du niveau (visites d'entreprise, accueil en stage, ...).

Points d'attention

- La continuité pédagogique école collège est à élargir et la liaison collège lycée est à réactiver.
- La qualité de l'enseignement et de l'investissement des personnels est remarquable et pourrait être développée selon les pistes d'évolution proposées plus loin.
- Les élèves sont très encadrés et la relation de confiance est installée ce qui laisse pour l'instant une faible une marge de développement de l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages, par exemple pour la construction de la trace écrite.
- Le sens des apprentissages et le lien entre les disciplines doivent être renforcés.
- La mutualisation des pratiques n'est pas assez installée pour faciliter, pour les élèves, les croisements méthodologiques entre les disciplines.
- Les modalités de différenciation pédagogiques sont à élargir. Une réflexion collective sur les ressources d'étayage pourrait être menée ainsi que sur l'apport du numérique pour renforcer les apprentissages.
- Des modalités de construction progressive de la capacité d'auto gestion des élèves doivent être envisagées.
- Le premier niveau de l'évaluation par compétence est installé, il faut installer le 2^{ème} niveau à savoir l'explicitation aux élèves et aux familles du positionnement sur un niveau de maîtrise.
- Le développement de situations d'apprentissage pour conduire l'élève vers le niveau de maîtrise suivant est à travailler collectivement.
- La note est encore un indicateur sacré et de court terme qui ne permet un accompagnement individualisé des progrès de l'élève.

Marges

- Renforcer les collaborations pédagogiques entre les équipes disciplinaires pour améliorer la réussite des élèves
- Oser l'expérimentation pédagogiques pour tester de nouvelles modalités d'apprentissages
- Améliorer le fonctionnement de l'AP par la construction d'un projet pédagogique pour définir des objectifs visés par niveau et envisager les modalités de valorisation des progrès de l'élève.
- Développer la pédagogie de projet pour donner du sens aux disciplines et mieux engager les élèves dans les apprentissages.
- Investir les temps de concertation REP+ pour développer les temps de réflexion pédagogiques disciplinaires et interdisciplinaires.
- Ne pas avoir peur de tester et expérimenter pour repenser les espaces de la classe pour envisager de nouvelles modalités d'apprentissage.
- Renforcer la dimension pédagogique de la persévérance scolaire en installant des dispositifs dans et hors la classe qui favorisent la motivation et l'engagement des élèves.
- Développer l'agilité numérique des enseignants.
- Accompagner la montée en compétences des élèves sur le numérique (CRCN certifié par PIX).

Propositions d'actions et perspectives

- Renforcer les projets pédagogiques pluridisciplinaires et équipes enseignantes/vie scolaire nécessitant un travail collaboratif sur chaque niveau de classe.
- Développer le travail collectif du groupe "devoirs faits" pour avoir des temps d'échanges pédagogiques en plus des temps organisationnels, réfléchir sur le travail donné à faire hors la classe, ...
- Améliorer la connaissance des attendus des différentes voies de formation (LGT-LP) pour augmenter la qualité de l'orientation.

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Points forts

- Un climat scolaire respectueux entre les adultes et les élèves.
- Des enseignants engagés dans de nombreux projets, notamment dans le parcours artistique et culturel.
- Une équipe vie scolaire investie et dynamique, confortée par l'installation d'un 3^{ème} poste de CPE qui serait à pérenniser.
- Une équipe vie scolaire soudée et très professionnelle, une agilité et une réactivité opérationnelles,
 - 3 CPE engagées dans un vrai travail d'équipe,
 - Les AED ont une place reconnue par les élèves et les familles.
- Un engagement fort de l'équipe médico-sociale.
- Une communication de qualité entre les CPE, la direction, les enseignants et les éducateurs du quartier, essentielle pour la cohérence de la vie éducative.
- La valorisation des actions pédagogiques sur le site internet du collège.
- Un ressenti très positif des élèves sur l'écoute, l'accueil, et l'accompagnement.
- La qualité de l'entretien des locaux, une équipe d'agents expérimentée et reconnue par la communauté scolaire.

Points d'attention

- Un besoin de changement de regard sur les élèves pour permettre une responsabilisation progressive dans les temps hors de la classe.
- L'accompagnement de la difficulté scolaire est réel, l'enjeu serait de diversifier les modalités de prise en charge pour une meilleure réussite de chaque élève.
- Un besoin de clarification sur les attendus et les critères de positionnement à destination des élèves dans l'évaluation de leurs productions car la note est encore un indicateur sacré et de court terme.
- La nécessité que les professeurs donnent les moyens aux élèves de créer du lien entre les disciplines pour donner du sens aux apprentissages.
- Le renforcement de la dimension pédagogique via les pratiques de classe pour améliorer le climat scolaire.

Marges

- Développer l'autonomie des élèves pour soutenir l'exercice de la vie collégienne, de l'engagement et de la citoyenneté.
- Développer la différenciation pédagogique.
- Travailler les modalités de l'enrôlement de l'élève dans le sens des apprentissages.
- Développer le sentiment d'efficacité personnelle et l'estime de soi de chaque élève.
- Développer le rôle et la marge d'autonomie des délégués de classe et des éco-délégués.

Propositions d'actions et perspectives

- Développer une culture de la responsabilité partagée et non-genrée.
- Renforcer l'autonomie des élèves en développant leur responsabilisation « élèves partenaires » : rendre les élèves contributeur du bien-être scolaire.
- Réfléchir à des actions partagées d'ouverture sur le quartier et sur les autres établissements scolaires pour les enseignants et vers l'extérieur du plateau des Minguettes pour les élèves.
- Former les délégués de classe et les éco-délégués pour les mettre en situation d'être force de proposition.
- Donner à voir ce qui est fait dans l'établissement de manière positive :
 - déployer les leviers envisagés dans le rapport d'autoévaluation,
 - se doter d'un outil de suivi des projets partagés et collaboratifs pour chaque classe afin de garantir une équité de traitement sur le parcours au collège

Domaine 3 - Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

Points forts

- Une confiance restaurée entre l'équipe de direction et les personnels, les parents et les partenaires.
- Un très grand investissement des équipes.
- Une volonté de transparence de la direction dans le pilotage de l'établissement.
- Une stratégie de communication interne et externe opérationnelle auprès de tous les acteurs de la communauté scolaire.
- Un plaisir des agents à travailler dans cet établissement.
- Des agents expérimentés et bien intégrés dans la vie de l'établissement et qui participent de manière engagée au bon déroulement de la vie de l'établissement.
- Une gestion des moyens renouvelée grâce au changement d'équipe.
- Une équipe administrative efficace et solidaire.
- Une équipe médico-sociale engagée et disponible.
- Des acteurs sur le volet orientation impliqués et à l'écoute.
- L'ensemble des personnels expriment leur plaisir à venir travailler dans ce collège.

Points d'attention

- Le besoin d'un retour à un cadre de travail RH identifié avec un fonctionnement hiérarchique clair et stabilisé.
- Le besoin de définir une stratégie collective avec des axes identifiés et partagés à court, moyen et long termes.
- L'élargissement du travail collaboratif au sein des instances et entre les enseignants.
- Une charge de travail importante pour les agents d'entretien du fait de la taille du bâti.

Marges

- Utiliser la démarche d'évaluation d'établissement pour reconstruire un projet d'établissement fédérateur et partagé.
- Clarifier le cadre de fonctionnement RH par une stabilisation de l'équipe de direction.
- Utiliser les temps de concertation REP+ pour reconstruire le collectif pédagogique.
- Développer l'autonomie des élèves dans le fonctionnement du CVC.
- Interroger la place des élèves dans les autres instances.

Propositions d'actions et perspectives

- Construire un projet d'établissement avec des axes de travail clairs, partagés et mis en œuvre.
- Stabiliser l'équipe de direction et l'équipe vie scolaire.
- Construire une stratégie de formation en lien avec les axes de travail de l'établissement.
- Maintenir le 3^{ème} poste de CPE.

Domaine 4 - L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Points forts

- Très bonne image dans le quartier sur la capacité d'accompagnement des élèves
- Des partenariats installés pour un travail sur l'orientation, les compétences socio-comportementales et sur le volet culturel.
- Le travail avec les éducateurs de la cité
- Une collectivité à l'écoute qui déploie des moyens
- Des fédérations de parents impliquées et lucides qui portent un regard positif sur les acteurs du collège

Points d'attention

- Les collaborations avec les écoles pour la continuité du cycle 3 peuvent être renforcées
- La continuité école-lycée est à travailler
- Un élargissement du réseau partenarial pour permettre la découverte des filières de formation et des métiers dans le cadre du Parcours Avenir est à développer aussi hors du quartier
- Le développement du travail partenarial pour tous les niveaux au travers des projets de classes incluant tous les élèves

Marges

- Mieux valoriser le collège en utilisant plusieurs médias pour communiquer dont les réseaux sociaux pour se faire connaître au-delà du quartier à mettre en lien avec le travail autour des compétences du CRCN
- Mettre en place un tableau de suivi des projets pédagogiques, culturels, éducatifs par classe pour garantir une équité entre élèves sur leur parcours

- Mettre en place des projets classes qui développent les pratiques collaboratives autonomes des élèves.
- Travailler les leviers pour développer l'engagement des familles dans la vie du collège
- Renforcer les liaisons avec un suivi des cohortes dans une logique de parcours de l'élève.

Propositions d'actions et perspectives

- Mettre en place les pistes d'actions proposées dans le rapport d'autoévaluation sur la communication
- Développer le travail partenarial police/justice (PJJ, tribunaux, ...) en s'appuyant sur les programmes des disciplines
- Travailler le cycle 3 en mettant en place des formations inter degrés
- Envisager des projets inter établissements au sein du bassin (sport, culture, challenge partagé, ...)

4. Bilan global et perspectives

UN COLLEGE EN RÉPARATION

L'autoévaluation a permis de réaliser un bilan clair et partagé au sein de la communauté scolaire, des objectifs d'amélioration continue émergent. De nombreux personnels ont été engagés de manière positive dans le processus d'autoévaluation.

L'équipe de direction du collège a permis, par son implication et sa disponibilité, la réalisation de l'évaluation externe dans les meilleures conditions possibles. L'ensemble des personnels rencontrés a réservé à l'équipe des évaluateurs externes un accueil favorable permettant des échanges ouverts et de grande qualité.

Le collège Paul Éluard est un collège REP+ où il existe une volonté de développer un bien vivre des élèves et des personnels. L'équipe de direction, très à l'écoute des besoins des différents personnels, des élèves et des parents a pour objectif premier de faire travailler ensemble les différents partenaires pour la réussite des élèves, malgré un bâti très contraignant.

Une évolution collective des pratiques pédagogiques et éducatives dans une logique interdisciplinaire pour mieux répondre aux exigences des programmes et des changements de comportements des publics devrait permettre une amélioration durable de la réussite des élèves et du bien-être au travail :

- différenciation pédagogique,
- pratiques d'évaluation,
- travail collaboratif de tous les acteurs du collège (équipe éducative, élèves, familles, partenaires, ...) à travers des projets partagés et co-construits.

Ce travail collectif renforcera le sentiment d'appartenance de la communauté scolaire.

Points forts	Points d'attention
<ul style="list-style-type: none"> - Un accueil remarquable - Une liberté de parole - Une autoévaluation pertinente et conforme aux observations - Une confiance partagée de qualité entre équipe éducative/élève/famille/partenaire - Une envie de reconstruction partagée par tous les membres de la communauté y compris les partenaires et les familles - Une unanimité des avis - Un bâti bien entretenu et environnement ouvert et vert 	<ul style="list-style-type: none"> - Des modalités pédagogiques très classiques - La mise en œuvre de la différenciation pédagogique - Un partage des pratiques nécessaires - Des espaces d'apprentissage très conventionnels - Une faible marge d'autonomie des élèves - Une faible responsabilisation des élèves dans la vie de l'établissement - Des enseignants très investis et solidaires mais peu ou pas engagés dans une mutualisation des pratiques

Axes stratégiques à privilégier

- Faire évoluer des pratiques pédagogiques pour mieux répondre aux besoins de chaque élève.
- Conduire une réflexion collective de l'impact sur les pratiques pédagogiques de l'aménagement des classes
- Conforter le travail collectif et collaboratif au sein des équipes par un maillage de projets pour fédérer
- Améliorer le travail autour de l'orientation

Leviers identifiés

- Une équipe de direction élargie soudée et installée dans un travail collaboratif
- La volonté des équipes de travailler dans un établissement serein
- La fixation d'objectifs opérationnels de travail atteignables et la mesure des effets des actions mises en œuvre

Modalités à développer pour installer dans la durée la démarche d'auto-évaluation

- La création d'un groupe de pilotage "amélioration continue" fixant des objectifs opérationnels atteignables et mesurables annuellement et chargé de rendre compte régulièrement des effets des dispositifs installés.
- La reconnaissance des instances comme lieu de partage de l'auto-évaluation et d'axes de progrès définis
- La construction, avec l'appui du conseil pédagogique, d'un programme pluriannuel de formation dans l'établissement, en lien avec les axes stratégiques.

5. Modalités de suivi et d'accompagnement

Il semble nécessaire de stabiliser l'équipe de direction et le renforcement de l'équipe vie scolaire.

Il serait intéressant de proposer un suivi de :

- l'inspecteur référent du REP+ afin d'accompagner la mise en place d'un collectif de travail « amélioration continue » afin d'installer la démarche d'auto évaluation dans la durée avec une périodicité annuelle de présentation des résultats de mise en œuvre de la démarche
- de l'EAFC pour faciliter l'évolution des pratiques pédagogiques et évaluer les besoins en formation
- du département innovation de l'EAFC, pour développer la créativité des pratiques dans le cadre de la liberté pédagogique des enseignants
- de la DRANE pour accompagner au mieux la montée des enseignants vers des pratiques pédagogiques AVEC, POUR et PAR le numérique et installer pour les élèves le cadre de référence des compétences numériques et la certification.